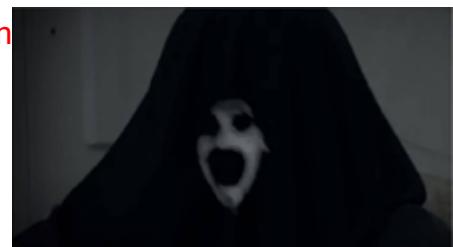


Pourquoi, Dieu donne-t-Il de l'existence à des êtres imaginaires comme les géants(les diables), d'une part et d'autre, part, Il rappelle que les diables ne peuvent nuire à ? personne qu'avec la permission de Dieu

<"xml encoding="UTF-8?>

Question



Au verset 102 de la sainte sourate 2(la vache du noble coran), nous lisons : « Et ils suivirent ce que les diables racontent contre le règne de Salomon. Alors que Salomon n'a jamais été mécréant mais bien les diables : ils enseignent aux gens la magie ainsi que ce qui est descendu aux deux anges Harout et Marout, à Babylone; mais ceux-ci n'enseignaient rien à personne, qu'ils n'aient dit d'abord : "Nous ne sommes rien qu'une tentation : ne soit pas mécréant"; ils apprennent auprès d'eux ce qui sème la désunion entre l'homme et son épouse. Or ils ne sont capables de nuire à personne qu'avec la permission d'Allah ». Pourquoi, Dieu donne-t-Il de l'existence à des êtres imaginaires comme les géants(les diables), d'une part et d'autre, part, Il rappelle que les diables ne peuvent nuire à personne qu'avec la permission de ? Dieu ? Comment se fait-il que Dieu donne-t-Il la permission de nuire

Résumé de la réponse

Le Djinn est un être à propos de qui, le noble coran dit : « Et quand au djinn, Nous l'avions auparavant créé d'un feu d'une chaleur ardente ». Par conséquent, les Djinns font partie des êtres réels. Les Messagers furent envoyés pour les guider, tout comme tel est le cas des êtres humains. Ils sont chargés, tout comme les êtres humains, d'adorer Dieu et ils se divisent en deux groupes, mécréants et musulmans, du fait de l'obéissance ou de la désobéissance aux

.ordres de Dieu. Iblis qui refusa de se prosterner devant Adam, était du genre des Djinns

! Nuire avec la permission de Dieu

Porter préjudice avec la permission signifie que toutes les puissances dans l'univers puisent leur source de la puissance de Dieu. Le feu ardent et l'épée tranchante ne sont soumis qu'aux ordres de Dieu. Le magicien ne peut pas agir contre la volonté de Dieu pour s'ingérer dans l'univers de la création et il est incapable de limiter Dieu dans la sphère de sa royauté. En fait, ce sont les effets et les facultés que Dieu a placés dans ses diverses créatures, il y a celles .des créatures qui en font une bonne utilisation et celles qui en abusent

Réponse détaillée

? Le monstre géant » (le diable) : vérité ou illusion »

Dans la culture persane, l'on appelle « le monstre géant », un être illusoire et imaginaire qui se distingue par ses apparences physiques singulières et qui est du même genre que Satan. Mais, à chaque fois qu'il est utilisé comme « un nom propre », cela désigne Iblis.^{1[1]} Ce que vous dénommez dans votre question comme « le monstre géant », se dénomme dans le langage du coran, « Djinn ». Le mot « Djinn » signifie, en principe, ce qui se cache aux yeux. ^{2[2]} le Djinn est un être à propos de qui, le noble coran décrit, en ces termes, sa création : « « Et quand au djinn, Nous l'avions auparavant créé d'un feu d'une chaleur ardente ». ^{3[3]} les Djinns font partie des êtres réels. Les Messagers furent envoyés pour les guider ^{4[4]}, tout comme tel est le cas des êtres humains. Ils sont chargés, à la lumière des êtres humains, d'adorer Dieu ^{5[5]} et ils se divisent en deux groupes, mécréants et musulmans, du fait de l'obéissance ou de la désobéissance aux ordres de Dieu. ^{6[6]} Iblis qui refusa de se prosterner devant Adam, était du genre des Djinns. ^{7[7]} Oui ! Parfois dans le langage familier, on emploie le terme « monstre géant » pour désigner les êtres imaginaires qui n'ont rien à avoir avec la réalité. Ce qui est dit à propos du Djinn, dans ce verset, ainsi que les versets analogues et les hadiths relatés des

Imams infaillibles, fait la mention d'un être réel. Conformément au verset 102 de la sainte : sourate 2(la vache), les juifs suivirent la magie et la sorcellerie, et l'acquirent, via deux sources

Les diables qui existèrent sous le règne du Salomon et apprenaient la magie aux gens pour accomplir de mauvaises œuvres. Deux anges furent descendus sur la terre et apprenaient aux gens la méthode d'invalider, de neutraliser la magie. 8[8] Dans ce verset, Dieu mentionne le nom des deux anges (non pas des Djinns ou comme vous dites « des montres géants »), dénommés, « Harout » et « Marout » 9[9], qui apprenaient aux gens, et ce pour certaines considérations et intérêts, la magie. Mais, eux, ils apprenaient, plutôt, auprès de ces deux anges, des choses pour pouvoir semer la désunion entre l'homme et son épouse. Donc, premièrement, contrairement à ce que vous dites dans votre question, les gens ne se firent pas une telle instruction auprès des monstres géants, au contraire, il y eut deux anges qui furent chargés de donner cet apprentissage aux gens. Deuxièmement, le coran ne dit pas que ces deux anges apprenaient aux gens la méthode de semer la désunion entre l'homme et son épouse, au contraire le coran précise que les gens apprenaient auprès d'eux, ce qui sème la désunion entre l'homme et son épouse. 10[10] Or, comme vous le savez, il y a une énorme différence entre ces deux choses. Parfois, un enseignant apprend une chose à son élève pour qu'il puisse l'utiliser afin de faire du progrès ou de résoudre les problèmes scientifiques et pratiques. Mais, cet élève abuse de ce qu'il appris de son prof pour se conduire dans un sens tout à fait opposé, pour mieux dire, l'enseignant apprend à son élève une méthode qui peut être utilisée, à la fois pour faire de bonnes œuvres et de mauvaises œuvres et l'élève s'en sert pour faire de mauvaises œuvres

Il en est ainsi pour ce qui est la production de différentes sortes de bombes et d'armes de destruction massive. L'être humain a abusé des progrès scientifiques pour acquérir la technologie de la production des bombes et d'autres moyens de destruction massive pour tuer ses semblables. En effet, en ce concerne les circonstances de la révélation de ce verset, ce qui est évident et claire, c'est que ces deux anges apprenaient aux gens d'invalider et de neutraliser la magie des magiciens et prenaient des gens l'engagement de ne pas devenir mécréants, en leur disant « nous sommes un moyen d'épreuve pour vous (Utilisez ce savoir dans la voie qui lui est due). 11[11] Pour plus d'information sur les circonstances de la révélation de ce verset ainsi que sur le récit de Harout et de Marout, vous pouvez vous référer à la question 4960 (Site

En guise de réponse à ce que vous considérez comme une objection dans votre question, c'est-à-dire « nuire avec la permission de Dieu », il faut dire que si l'on tient compte, méticuleusement, du sens de ce verset, nous nous apercevons qu'il vise à répondre aux défauts. Lorsque ce verset dit « Ils apprenaient auprès de ces deux anges, ce qui sème la désunion entre l'homme et son épouse », ce qui vient à l'esprit qu'ils pouvaient faire, avec la magie et la sorcellerie, faire des mains mises dans l'affaire de la création et des règles de la vie dans le monde d'ici-bas, et ce sans la volonté immanente de Dieu. En guise de réponse à ce défaut, Dieu dit ; » S'ils cherchent à porter préjudice avec la magie, ils seront, même dans ce cas, incapables de sortir de la sphère de la volonté de Dieu. 12 [12] Cette partie de ce verset fait la mention de l'un des principes fondamentaux de l'Unicité selon lequel toutes les puissances dans l'univers puisent leur source de la puissance de Dieu. Le feu ardent et l'épée tranchante ne sont soumis qu'aux ordres de Dieu. Le magicien ne peut pas agir contre la volonté de Dieu pour s'ingérer dans l'univers de la création et il est incapable de limiter Dieu dans la sphère de sa royauté. En fait, ce sont les effets et les facultés que Dieu a placés dans ses diverses créatures, il y a celles des créatures qui en font une bonne utilisation et celles qui en abusent. Cette liberté et ce libre-choix, accordés par Dieu aux humains, sont un moyen pour les éprouver et les perfectionner. 13[13] le fait que la propriété et l'effet de toute chose sont entre les mains de Dieu ne signifie pas que Dieu agrée la magie pour nuire aux gens, au contraire cela signifie que la magie et son usage sont une sorte d'exploitation d'une série de règles qui sont créées, tout comme tel est le cas pour les autres règles, par Dieu. Pour vous donner un exemple, le couteau est un objet tranchant qui sert à divers usages. Si quelqu'un tue par un couteau une autre personne, cela ne veut pas dire que Dieu a autorisé à l'opresseur d'assassiner par un objet tranchant comme le couteau, l'opprimé. Au contraire, dans divers versets, Dieu appelle les gens à se garder d'opprimer, d'assassiner l'opprimé, et de bafouer les droits des autres ; Dieu promet à de tels gens des châtiments douloureux. 14 [14] Pour plus : d'information, vous pouvez vous référer aux index suivants

La question 4960(Site : 5247) (Harout et Marout) . La question 2992 (Site : 3237) (Comment .(attribuer les malfaisants à Dieu

.Moein, Mohammad, Dictionnaire Moein, p.457, Edition Behzad, Téhéran, 2007 [1]

.Raghib Esfahani, Al-Mufradat Fi Qarib al-Qur'an, t.1, p.203 [2]

.La sainte sourate al-Hijr, le verset 27 [3]

La sourate 6 (Al-Anam), le verset 130 «Ô communauté des djinns et des humains, ne vous [4] est-il pas venu des messagers, choisis parmi vous, qui vous ont raconté Mes signes et averti de la rencontre de ce jour? Ils diront : "Nous témoignons contre nous-mêmes." La vie présente .« les a trompés; et ils ont témoigné contre eux-mêmes qu'en (vérité) ils étaient mécréants

La sainte sourate 5&(Az-Zariyat), le verset 56 « Je n'ai créé les djinns et les hommes que [5] .« pour qu'ils M'adorent

La sainte sourate 46 (Al-Ahqaf), le verset 29. Ce verset fait allusion à un groupe de Djinns, [6] devenus musulmans. « Rappelle-toi) lorsque Nous dirigeâmes vers toi une troupe de djinns pour qu'ils écoutent le Coran. Quand ils assistèrent [à sa lecture] ils dirent : "écoutez attentivement"... Puis, quand ce fut terminé, ils retournèrent à leur peuple en avertisseurs ». Dans de multiples autres versets, la mention est faite à un groupe de Djinns infidèles. RF : La sainte sourate 41, le verset 29, la sainte sourate 7n le verset 38, Kafi, t.1, p.395

La sainte sourate 18, AL-Kahf (La Caverne), le verset 50 : « Et lorsque Nous dîmes aux [7] Anges : "Prosternez-vous devant Adam", ils se prosternèrent, excepté Iblis [Satan] qui était du nombre des djinns et qui se révolta contre le commandement de son Seigneur. Allez-vous cependant le prendre, ainsi que sa descendance, pour alliés en dehors de Moi, alors qu'ils vous « !sont ennemis? Quel mauvais échange pour les injustes

Dans l'un des cas où la magie est autorisée, c'est pour invalider et neutraliser la magie et [8] ,pour combattre les magiciens. RF : Jaafari, Yaqoub, Tafsir Kouthar, t. 1, p.308

.RF : Wasa'el al-Shi'a, t.17, p.147, chapitre sur l'instruction de la magie [9]

Faites attention au sens de ce verset : « Et ils suivirent ce que les diables racontent contre [10] le règne de Solayman. Alors que Solayman n'a jamais été mécréant mais bien les diables : ils

enseignent aux gens la magie ainsi que ce qui est descendu aux deux anges Harout et Marout, à Babylone; mais ceux-ci n'enseignaient rien à personne, qu'ils n'aient dit d'abord : "Nous ne sommes rien qu'une tentation : ne soit pas mécréant"; ils apprennent auprès d'eux ce qui sème la désunion entre l'homme et son épouse. Or ils ne sont capables de nuire à personne qu'avec la permission d'Allah. Et les gens apprennent ce qui leur nuit et ne leur est pas profitable. Et ils savent, très certainement, que celui qui acquiert [ce pouvoir] n'aura aucune part dans l'au-delà. Certes, quelle détestable marchandise pour laquelle ils ont vendu leurs âmes! Si seulement ils

.« ! savaient

.La sainte sourate 2, le verset 102 [11]

.Tiré du Tafsir Al-Mizan, t.1, p.355 [12]

.Makaram Shirazi, Tafsir Nemouneh, t.1, p.377 [13]

Dieu dit : « Et; sauf en droit, ne tuez point la vie qu'Allah a rendu sacrée. Quiconque est tué [14] injustement, alors Nous avons donné pouvoir à son proche [parent]. Que celui-ci ne commette pas d'excès dans le meurtre, car il est déjà assisté (par la loi) », la sainte sourate 17, le verset